



## La Banque du Canada relève le taux cible du financement à un jour pour le porter à 1 $\frac{3}{4}$ %

**OTTAWA** – La Banque du Canada a annoncé aujourd’hui qu’elle relève le taux cible du financement à un jour pour le porter à 1 $\frac{3}{4}$  %. Le taux officiel d’escompte s’établit donc à 2 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1 $\frac{1}{2}$  %.

Les perspectives économiques mondiales restent solides. L’économie américaine est particulièrement robuste et devrait se modérer au cours de la période de projection, comme prévu dans le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) de la Banque paru en juillet. Le nouvel Accord États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC) réduira l’incertitude entourant les politiques commerciales en Amérique du Nord, laquelle a restreint de façon importante la confiance et les investissements des entreprises. Toutefois, les conflits commerciaux, notamment entre les États-Unis et la Chine, pèsent sur la croissance et les prix des produits de base à l’échelle mondiale. La volatilité sur les marchés financiers a refait surface et certains marchés émergents sont sous tension, mais dans l’ensemble, les conditions financières mondiales demeurent expansionnistes.

L’économie canadienne continue de tourner près de son potentiel, et la composition de la croissance est plus équilibrée. Malgré certaines fluctuations trimestrielles, la croissance devrait avoisiner 2 % en moyenne au second semestre de 2018. La croissance du PIB réel devrait atteindre 2,1 % cette année et l’an prochain, avant de ralentir pour se situer à 1,9 % en 2020.

Les projections concernant les investissements des entreprises et les exportations ont été revues à la hausse, compte tenu de l’AEUMC et de l’approbation récente du projet de gaz naturel liquéfié en Colombie-Britannique. Toutefois, la croissance des investissements et des exportations sera atténuée par la récente baisse des prix des produits de base, ainsi que par les défis de compétitivité persistants et les capacités de transport limitées. La Banque surveillera la mesure dans laquelle l’AEUMC fera augmenter la confiance et les investissements des entreprises au Canada.

Les dépenses des ménages devraient continuer de progresser à un bon rythme, soutenues par une solide croissance du revenu du travail. Les ménages ajustent leurs dépenses comme prévu aux taux d’intérêt plus élevés et aux politiques visant le marché du logement. Dans ce contexte, la croissance du crédit aux ménages continue de se modérer et l’activité sur le marché du logement à l’échelle du Canada se stabilise. Par conséquent, les vulnérabilités des ménages diminuent légèrement à plusieurs égards, quoiqu’elles demeurent élevées.

L’inflation mesurée par l’IPC a baissé pour s’établir à 2,2 % en septembre, en grande partie parce que le pic estival des tarifs aériens s’est inversé. Les effets des autres facteurs temporaires poussant l’inflation à la hausse, comme les augmentations passées des prix de l’essence et du salaire minimum, devraient s’estomper au cours des premiers mois de 2019. L’inflation devrait ensuite se maintenir près de la cible de 2 % jusqu’à la fin de 2020. Les mesures de l’inflation fondamentale utilisées par la Banque restent toutes autour de 2 %, ce qui cadre avec une économie tournant à pleine capacité. La croissance des salaires demeure modérée, bien qu’on prévoie qu’elle se redressera dans les trimestres à venir, conformément aux résultats de la plus récente enquête de la Banque sur les perspectives des entreprises.

Compte tenu de tous ces facteurs, le Conseil de direction estime que le taux d'intérêt directeur devra augmenter jusqu'à parvenir à une orientation neutre pour assurer l'atteinte de la cible d'inflation. Pour déterminer le rythme approprié des hausses de taux, le Conseil continuera de tenir compte de la façon dont l'économie s'ajuste aux taux d'intérêt plus élevés, vu le haut niveau d'endettement des ménages. De plus, il prêtera une attention particulière à l'évolution des politiques commerciales mondiales et à ses implications pour les perspectives d'inflation.

**Note d'information**

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 5 décembre 2018. La nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes seront publiées dans le RPM que la Banque fera paraître le 9 janvier 2019.